



# Saint-Flour

## Vie locale

# Les maires du Cantal tiennent assemblée à Saint-Flour

**E**n présence d'Isabelle Sima, préfète du Cantal, des deux sous-préfets Nathalie Guillot-Juin et Serge Delrieu, des sénateurs Josiane Costes et Bernard Delcroix, du président du conseil départemental Bruno Faure, de conseillers départementaux Pierre Jarrier, ancien président de l'AMF15, maire de Saint-Flour et président de Saint-Flour Communauté, a accueilli vendredi 26 avril, plus d'une centaine de maires et de présidents d'EPCI dans la salle du Rex à Saint-Flour.

### L'école et la téléphonie

Christian Morin, maire de Marcolès, co-président de l'AMF15, a longuement détaillé les actions menées avec son co-président Roland Cornet, maire d'Yrrec. « Le présent rapport vise à vous rendre compte de notre action » a souligné l'édile, et d'insister « notre volonté de préserver nos moyens pour construire une école cantalienne de qualité accessible à tous, suppose que nous soyons capables de faire prendre en compte notre volonté d'adapter le tissu scolaire cantalien aux particularités de ce département, qu'elles soient géographiques, climatiques, démographiques... tout en offrant une école performante, ambitieuse, ouverte, grâce à la contribution de tous les partenaires et en premier lieu des élus » et de remercier la présence du conseil départemental qui intègre à cette réflexion la dimension des collègues. La conférence des maires a choisi de consacrer une journée de réflexion sur l'école de demain, en Châtaigneraie le 21 juin.

Le deuxième sujet d'importance pour l'AMF15 est la téléphonie et l'internet. Christian Morin a longuement souligné « depuis plusieurs années nous nous relayons sans relâche auprès de l'opérateur, les insatisfactions récurrentes des maires cantaliens face aux insuffisances d'Orange avec des pannes à répétition, des difficultés croissantes de communication, des délais de remise en service inacceptables, des interventions incohérentes et inefficaces de la part des techniciens



Nadine Dufour, maire d'Ussel, a souligné son inquiétude sur le DSR

et sous-traitants... » et d'insister « dans nos zones rurales, Orange ne répond plus ».

Depuis l'opération de Laveissière du 10 octobre dernier, les maires ont constaté, globalement, une nette amélioration de la situation sur le terrain, une communication grandement améliorée avec l'opérateur, une diminution sensible des appels des communes « mais cela ne signifie pas que perdurent ici et là des situations inacceptables ». En conclusion de son rapport, le maire de Marcolès a souligné « nous vivons aujourd'hui la dernière assemblée générale du mandat, je souhaite une excellente nouvelle vie à ceux qui ont décidé de faire autre chose après le mois de mars prochain, je souhaite à ceux qui hésitent, de prendre la bonne

décision pour eux et pour leur collectivité, et bon courage et pleine réussite à ceux qui vont repasser leur examen démocratique ».

### Quid des fonds européens ?

Roland Cornet dans son message d'orientation de l'AMF15, après être revenu sur les écoles et la téléphonie, a insisté « certains collègues nous ont interpellés sur les fonds européens Leader et Feader. Aujourd'hui que constatons-nous ? » et de répondre à leur question « il y a des fonds européens, c'est une certitude, une réalité. La constitution d'un dossier Leader ou Feader est un véritable parcours du combattant qui décourage certains dans cette démarche. L'accumulation de normes franco-françaises nous

pénalise vis-à-vis des autres pays et ne nous permet pas d'obtenir des moyens pour nos appels à projets » et d'ajouter « enfin, si par bonheur notre dossier est retenu, il s'écoule un temps trop long entre la décision favorable et le versement des fonds ».

En conclusion « il faut donc améliorer le laps de temps entre la validation et les versements, ce qui pourrait avoir pour effet la dissipation des troubles chez les porteurs de projets et un meilleur suivi des dossiers ».

Certains techniciens européens contactés soulignent « les autres pays européens traitent les dossiers Feader et Leader d'une manière très différente, en faisant confiance aux porteurs de projets et en les finançant directement sans passer par un pôle financier comme en France » et la

conclusion sera « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ! ».

### Des questions et des réponses

Pendant plus d'une heure, les maires ont posé des questions à leurs responsables et aux parlementaires. Nadine Dufour, maire d'Ussel, s'est inquiétée des modalités d'attribution et de versement de la dotation de solidarité rurale (DSR) pour l'année 2018. Bernard Delcroix lui a répondu « à titre exceptionnel, les communes devenues inéligibles en 2017 en raison du plafonnement de leur population, ont vu leur garantie de sortie reconduite en 2018. Elles percevront donc en 2018 une attribution égale à 50 % de leur attribution au titre de 2016 » et d'ajouter « la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale, est attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants dont le potentiel financier par habitant est inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant des communes appartenant à la même strate démographique ».

Pas si simple pour les élus des petites communes rurales de s'y retrouver, car il y a aussi une fraction cible, et pour comprendre, il y a dotation du potentiel financier par habitant (Pfi) obtenu grâce à la formule  $Pfi = PCP \times DGF \times \{1 + [(Pfi - pfi) / Pfi]\} \times EF \times VP$ , sans oublier que pour 30% de son montant, la dotation est calculée en fonction de la longueur de votre classe dans le domaine public communal. Sans omettre que pour 30% de son montant, la dotation est calculée en fonction du nombre d'enfants de 3 à 16 ans recensés dans la commune selon une autre savante formule.

Pour conclure cette assemblée générale, Bruno Faure a souligné les 22 collègues présents sur le territoire « il y a de l'espoir pour demain » et Isabelle Sima « c'est le Maire qui est celui qui prend les engagements, vous répondez de la meilleure des manières. Vous savez ce qui est bon pour le Cantal, vous créez des ponts de contacts ».

Jean-Claude Castagna



Isabelle Sima, préfète du Cantal, était présente près des maires



Le président Bruno Faure, Roland Cornet, et la sénatrice Josiane Costes



Le sénateur Bernard Delcroix a répondu aux maires